

**COMMUNE D'INNENHEIM - 67880**

**Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal**

**Séance du 03 décembre 2024**

Séance ordinaire du **03 décembre 2024** - 20 h 30 - Salle du Conseil - Mairie

**Nombre de conseillers :**

En fonction : 15

Présents : 15

Absents : 00

Nombre de procuration(s) : 0

Sous la présidence de M. JULLY Jean-Claude, Maire

Secrétaire de séance : M. FREYD Damien

Date de convocation : 26 novembre 2024

**Membres présents :** Mrs et Mmes BENTZ Hervé - DEMARE Alain (arrivé à 20 h 45) - FREYD Damien  
GRAUFEL Mélanie - LESNIAK Laurence - MOSCHLER Isabelle - MOSCHLER Vincent - OFFENBURGER  
Céline - RIEUX Dominique - ROSFELDER Dominique - SAETTEL Christiane - SCHOSSELER Daniel  
TANGHE Marielle - URBAN Denis

**Absent(s) excusé(s) :** /

**7. Création d'une micro-crèche- Etat d'avancement du projet**

M. le Maire avise les conseillers qu'une réunion s'est tenue en mairie le 21 novembre 2024, après visite du site (maison dite Maison Maria) en présence de responsables d'Obernai Habitat, de la Collectivité européenne d'Alsace, de l'ALEF, lui-même et M. Hervé BENTZ, adjoint.


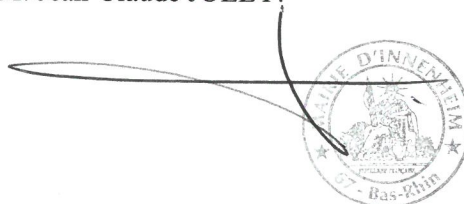
Le projet semble acté par les différents partenaires et la discussion a essentiellement porté sur la réglementation applicable aux micro-crèches, s'appuyant sur les plans de l'avant-projet élaboré par Obernai Habitat.

Le permis de construire devrait être déposé au mois de janvier 2025. Durée prévisionnelle des travaux : 9 mois. Concernant le permis de construire, M. le Maire et M. BENTZ confirment que la maison dite Maria sera désossée pour ensuite être reconstruite à l'identique : à l'ancienne avec du colombage. Elle sera un peu plus grande que le bâtiment actuel.

Le secrétaire de séance,  
M. FREYD Damien.



Délibération certifiée conforme.  
Innenheim, le 11 décembre 2024.  
Le Maire,  
M. Jean-Claude JULLY.



Délibération publiée sur le site de la Commune d'Innenheim, le

**12 DEC. 2024**